

RAPPORT DE TRANSPARENCE

DESCRIPTION DE NOTRE RESEAU ET DES DISPOSITIONS JURIDIQUES ET STRUCTURELLES QUI L'ORGANISENT

Le cabinet de révision TKS AUDIT fait partie d'un réseau de professionnels du chiffre réuni sous le nom AXYLUM qui est une appellation sans forme juridique regroupant différents professionnels du chiffre actifs dans cinq sociétés juridiquement distinctes, à savoir :

- La SPRL « TKS AUDIT » (IRE B00959),
- La SPRL « BUREAU J. SOUREN » (IEC 220545 4F85),
- La SPRL « FIDUCIAIRE ERNST & ASSOCIES » (IEC 2235869 3 EFF 81),
- La SPRL « FIDU 3000 » (IPCF 70331262),
- La SàRL « TKS Luxembourg » (réviseur agréé IRE Luxembourg).

Ces entités ont décidé de mettre en commun leur know-how afin d'offrir une large gamme de services de qualité dans les domaines de l'Audit, de la Comptabilité et de la Fiscalité. Pour ce faire elles ont créé le réseau AXYLUM.

AXYLUM, c'est une équipe de près de 30 collaborateurs expérimentés regroupés par département en fonction de leurs compétences spécifiques.

TKS AUDIT est une société de révision, disposant de bureaux à Lascheterweg N°30 à B-4700 EUPEN.

Elle centre principalement ses activités sur les missions d'audit, mais elle offre également des services de consultance dans les matières financières, juridiques et fiscales.

Elle exerce des missions d'audit pour près de 60 entités juridiques de tous secteurs d'activités – industrie, commerciale, services, hospitalier, secteur public des intercommunales et associations sans but lucratif.

BUREAU J. SOUREN a pour objet principal la tenue de comptabilité et le conseil dans les matières fiscales pour des clients du type PME et indépendant. Elle dispose de bureaux à Lascheterweg N°32 à B-4700 EUPEN.

FIDUCIAIRE ERNST & ASSOCIES a pour objet principal la tenue de comptabilité et le conseil dans les matières fiscales pour des clients du type PME et indépendant. Elle dispose de bureaux avenue Peltzer 46 à B-4800 VERVIERS.

FIDU 3000 a pour objet principal la tenue de comptabilité, le conseil dans les matières fiscales pour des clients du type PME ou indépendant, et le conseil et l'accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre de la digitalisation de leurs process. Elle dispose de bureaux Rue Haute Marexhe n°114 à B-4040 HERSTAL.

TKS Luxembourg exerce une activité de révisorat d'entreprise au Luxembourg. Elle dispose de bureaux à Stawelerstrooss n°21b à L-9964 HULDANGE.

LISTE DES SOCIÉTÉS DE LOGEMENTS DE SERVICES PUBLICS POUR LESQUELLES LE CABINET A EFFECTUÉ UN CONTRÔLE LÉGAL DES COMPTES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULÉ

- NOSBAU SCRL
- Öffentlicher Wohnungsbau Eifel SCRL

DATE DE MISE À JOUR DE CES INFORMATIONS

L'information reprise aux points A et B a été mise à jour en date du 31 décembre 2018.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE

- **L'Assemblée générale des Associés**
Cet organe regroupe les trois associés de TKS AUDIT.
- **Le Conseil de Gérance**
TKS AUDIT est administrée par un conseil d'administration qui exerce en collégialité la responsabilité de l'administration journalière, du suivi des règles de fonctionnement et déontologiques applicables aux réviseurs d'entreprises. Il définit également les orientations stratégiques du cabinet, prépare les décisions à prendre par l'Assemblée et assure l'exécution des décisions.

Les membres du conseil d'administration ont reparti entre eux les responsabilités de gestion, notamment le contrôle de gestion, les ressources humaines et la formation, et le contrôle de qualité.
- **Le Comité « Qualité »**
Ce comité est composé des trois réviseurs de la Société et est compétent pour les matières touchant à la méthodologie de révision ainsi qu'à la gestion du risque et de la qualité au sein du cabinet. Il rapporte directement au Conseil de Gérance.

NOTRE STRUCTURE JURIDIQUE ET CAPITAL

TKS AUDIT est une société privée à responsabilité limitée (BCE 682.872.872).

Le capital souscrit de la société s'élève à 29.702,45 € représenté par 7.186 parts sans désignation de valeur nominale détenues par la SPRL « Sébastien Verjans, Réviseur d'Entreprises », la SPRL « PLS, Réviseur d'Entreprises », Monsieur Alain Kohlen et par la SPRL « YBL, Expert Comptable – Conseil Fiscal ».

Les comptes annuels de TKS AUDIT sont clôturés le 31 décembre de chaque année (les premiers comptes de TKS AUDIT seront arrêtés au 31 décembre 2018).

DÉCLARATION CONCERNANT LES PRATIQUES D'INDÉPENDANCE

Les règles d'indépendance applicables à la profession figurent notamment à l'article 133 du Code des sociétés, dans l'arrêté royal du 4 avril 2003 relatif aux prestations qui mettent en cause l'indépendance du commissaire, et dans l'arrêté royal du 10 janvier 1994 relatif aux obligations des réviseurs d'entreprises.

Conformément au système de contrôle qualité, l'indépendance est vérifiée spécifiquement lors de l'acceptation du client et ensuite, annuellement, lors de l'évaluation du maintien de la relation avec l'ensemble des clients.

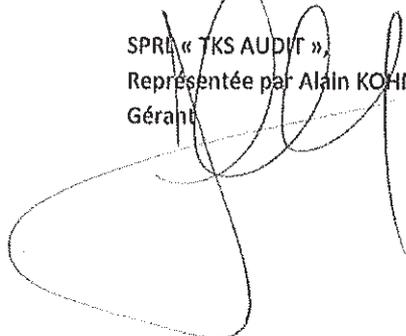
En guise de vérification interne du respect des exigences d'indépendance, TKS AUDIT fait confirmer par écrit l'indépendance et l'intégrité de tous leurs associés, employés et collaborateurs.

Des instructions formelles et les déclarations annuelles visent à s'assurer :

- Qu'aucun associé ni aucun membre du personnel, ni aucun des membres de leur famille proche, n'ait d'intérêt dans les sociétés contrôlées ou se trouve dans une situation qui puisse porter préjudice aux règles d'indépendance ;
- Qu'aucune mission autre que le mandat de commissaire, qu'elle soit exécutée par les sociétés de révision ou par des personnes physiques ou morales qui leur sont liées sur le plan professionnel, ne mette en cause l'indépendance du commissaire, que ce soit en raison de la nature de la mission ou en raison de sa trop grande importance par rapport au mandat de commissaire.

Eupen, le 15 janvier 2019,

SPRL « TKS AUDIT »,
Représentée par Alain KOHNEN¹,
Gérant



¹ Agissant pour compte de la SPRL « PLS, Réviseur d'Entreprises »